

De Charlie Hebdo à l'islamophobie d'Etat

Comité Action Palestine (janvier 2015)

« La dictature n'est pas le contraire de la démocratie, mais son évolution par temps de crise ». Bertolt Brecht

Le Comité Action Palestine condamne fermement l'assassinat comme mode d'action politique et défend la liberté d'expression. Charlie Hebdo avait le droit d'exprimer son opinion même si elle était nauséabonde et d'une vulgarité sans nom. Mais cette liberté d'expression ne peut être à géométrie variable, elle est un principe. C'est ce principe que le Comité Action Palestine a toujours défendu dans le cadre de son action, et c'est au nom de ce principe qu'il avait dénoncé les interdictions des spectacles de l'humoriste Dieudonné. Or on constate que l'Etat français la défend dans le cas de Charlie Hebdo alors qu'il n'a pas hésité à censurer Dieudonné et interdire les manifestations dénonçant les massacres sionistes à Gaza en juillet 2014. Devons-nous en conclure que la liberté d'expression s'arrête là où commence l'Etat d'Israël ? La présence à la manifestation parisienne du dimanche 11 janvier 2015 de plusieurs dirigeants de l'entité sioniste répond sans ambiguïté à cette question.

Mais au-delà de cette clarification sur les principes, Il faut prendre la mesure des événements actuels. Suite aux « attentats de Charlie Hebdo », on assiste à une manœuvre politique d'une ampleur inégalée qui prend la forme d'une mobilisation de masse et d'une propagande médiatique à grande échelle. Les objectifs de cette manœuvre commencent à apparaître clairement. Dans une situation de crise économique extrême, il s'agit de décomplexer l'islamophobie qui a été instillée dans la société française depuis des années ; de créer la division et un état de tension permanent entre la

minorité musulmane et le reste de la population ; de préparer la répression de cette minorité musulmane notamment à travers un arsenal juridique ; de créer une identification entre la situation d'Israël et celle de la France et justifier la répression de l'antisionisme. Le but est clairement d'empêcher toute contestation sociale et politique et expression de solidarité avec le peuple palestinien. Pour la minorité musulmane, les options qui lui restent à l'avenir ne sont pas nombreuses : se soumettre, émigrer ou s'organiser.

Le Comité Action Palestine appelle à la vigilance et invite urgemment les musulmans à s'organiser et à résister à la répression qui s'annonce.